

AR Prefecture

046-214602963-20240322-2024_10-DE
Reçu le 25/03/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 MARS 2024**

Convocation le 15 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Guillaume BACCON, Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR, Benoît LAFARGUE, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Florence TISSANDIE-VERGNE et Nelly VAN MARLE

Était absent : Monsieur Jean-Bernard BENAC qui donne procuration à Raoul DEBAR

Secrétaire de séance : Véronique LABRANDE

ATTRIBUTION SUBVENTIONS SUR LE BUDGET 2024

Monsieur le Maire aborde le sujet de l'affectation des subventions sur l'exercice 2024 dont il convient de déterminer la liste et le montant.

Pour information, Monsieur le Maire donne lecture de la liste précédente avec les montants attribués pour chacune des associations. Il fait également part des différentes demandes reçues.

Le conseil municipal vote les subventions accordées ligne par ligne, comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANTS PROPOSÉS 2024	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL		
		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Amicale donneurs de sang	100€	11	0	0
ASS PSVD OLT	700€	11	0	0
Sapeurs-pompiers de Luzech	200€	11	0	0
Croix rouge française Luzech	100€	11	0	0
ASS Vélo Évasion Nature	200€	11	0	0
Cercle de l'amitié de Luzech	100€	11	0	0
Comité des fêtes de Saint-Vincent +assurance annulation	700€	11	0	0
	650€	11	0	0
Comité des fêtes de Cournou	500€	11	0	0
DOVLV	100€	11	0	0
FNACA de Luzech	100€	11	0	0
Fondation du patrimoine	50€	11	0	0
Société de pêche de Luzech	150€	11	0	0
Fédération du Lot des associations agréées pour la pêche et la protection en milieu aquatique – Mission d'assistance rampe de mise à l'eau	750€	11	0	0
Union sportive de Luzech	250€	10	0	0
Comité d'animations des Roques	400€	11	0	0
Association départementale des secrétaires de mairie du Lot	50€	11	0	0
Mutuelle « coup dur »	150€	11	0	0
Secours populaire	100€	11	0	0
Chambre des métiers et de l'artisanat du Lot	80€	11	0	0
Restaurants du cœur	250€	11	0	0
Banque alimentaire	250€	11	0	0

AR Prefecture

046-214602963-20240322-2024_10-DE
Reçu le 25/03/2024

Monsieur Fabrice COURTIOL ne participe pas au vote concernant l'Union Sportive de Luzech.
Soit un montant provisoire de subventions accordé au titre du budget 2024 de 5930€

A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
Le 22mars 2024
Le Maire, Raoul Debar

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 25/03/2024
Le Maire, Raoul Debar

